



International Council for Game and Wildlife Conservation  
Conseil International de la Chasse et de la Conservation du Gibier  
Internationaler Rat zur Erhaltung des Wildes und der Jagd



**52<sup>e</sup> Assemblée Générale**  
**12 - 16 mars 2005, Abou Dhabi, E.A.U.**

**Recommandation**  
CICGA52.REC04

**Chasse traditionnelle, Vénérie**

La Commission désire porter à la connaissance des Membres du CIC que le Développement de la Vénérie se poursuit notablement dans 13 pays pratiquant ce mode de chasse ;

- Considérant que la France, l'Irlande, les U.S.A., le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la Lituanie, la Hollande, le Portugal, l'Italie, l'Afrique du Sud, l'Inde, le Kenya, représentant environ 1.100 Equipages, 50.000 Chiens et 11.000 chevaux ;
- Considérant que de nouveaux Equipages se créent, notamment en France totalisant 440, l'Irlande (335), l'Italie (5) et les U.S.A. (210) ;
- Considérant que la suppression, jusqu'à nouvel ordre, de la Vénérie en Angleterre (340 équipages) et en Belgique (10 équipages) ne constitue qu'un Acte Politique, et non pas un détachement de la Population envers ce mode de chasse ;
- Considérant que la Vénérie est un mode de chasse reconnu par la loi dans tous les pays la pratiquant et que son caractère écologique n'est pas contesté ;
- Considérant que la disparition éventuelle de ce mode de chasse peut engendrer une répercussion importante sur la Pyramide des autres modes de chasse ;

**La 52<sup>e</sup> Assemblée Générale du CIC réunie à Abou Dhabi, aux Emirats Arabes Unis, du 12 au 16 mars 2005,**

DEMANDE aux Personnalités du CIC, ainsi qu'aux autres Membres d'Etat de bien vouloir renouveler l'information et la communication qui ont déjà été réalisées précédemment et porter à la connaissance des Gouvernements le bien-fondé de cette tradition plusieurs fois séculaire.